

# **TROPHÉE DE PRINTEMPS – 09/04/2023**

## **Compétition en individuelle sur le parcours 18 trous**

### **Règlement particulier de la compétition**

#### **- Formule de jeu individuel**

Strokeplay pour les joueuses et joueurs partant respectivement des boules bleues et blanches

Stableford pour les autres joueuses et joueurs

#### **- Départs**

A partir de 8h30 du trou n° 1 en privilégiant au maximum les départs par ordre croissant d'index

#### Départs pour les dames

boules bleues : index inférieur ou égal à 18,4

boules rouges : index à partir de 18,5

#### Départs pour les messieurs

boules blanches : index inférieur ou égal à 11,4

boules jaunes : index à partir de 11,5

#### **- Inscriptions**

Les inscriptions se font uniquement sur le site de l'ASGSE [Inscriptions](#)

#### **- Calendrier**

Clôture des inscriptions : le vendredi 07/04 à 12h

Publication des départs sur le site de l'ASGSE : la veille de la compétition à 12h

#### **- Conditions de participation**

La compétition est ouverte à tous les joueuses et joueurs, membres ou non de l'ASGSE, licenciés avec certificat médical valide ou questionnaire de santé complété.

#### **- Voiturette**

L'utilisation des voiturettes est interdite sauf si elle justifiée par un certificat médical déposé et enregistré à l'ASGSE. Dans ce cas, elle est exclusivement utilisée par le joueur concerné.

#### **- Droit de jeu**

Pour les membres de l'ASGSE : 8 euros – gratuit pour les moins de 18 ans

Pour les autres participants : 12 euros

Green fee en supplément pour non abonnés bluegreen grand parcours 7/7.

La carte de score sera donnée lors du passage à l'accueil avant le départ.

#### **- Résultats**

La proclamation des résultats sera faite à l'issue de la compétition autour d'un verre de l'amitié offert par l'association.